

CONSEIL D'ÉTAT, SECTION DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
LE PRÉSIDENT DE LA VIII^e CHAMBRE

ARRÊT RECTIFICATIF

n^o 256.261 du 12 avril 2023

A. 237.483/VIII-12.078

En cause : **LEGRAND** Dominique,
ayant élu domicile chez
M^{es} Jean BOURTEMBOURG et
Virginie FEYENS, avocats,
boulevard Brand Whitlock 114/12
1200 Bruxelles,

contre :

la commune de Court-Saint-Étienne,
représentée par son collègue communal,
ayant élu domicile chez
M^e Hélène DEBATY, avocat,
rue du Monastère 10
1000 Bruxelles.

I. Objet de la requête

Par une requête introduite le 17 novembre 2022, Dominique Legrand demande l'annulation de l'exécution de « la décision du conseil communal de Court-Saint-Étienne du 29 septembre 2022 de lui infliger la peine disciplinaire de la démission disciplinaire, qui lui a été notifiée par un courrier recommandé du 3 octobre 2022 réceptionné le 4 octobre 2022 ».

II. Procédure

Un arrêt n^o 254.832 du 20 octobre 2022 a ordonné la suspension de l'exécution de l'acte attaqué et a réservé les dépens.

Un arrêt n^o 256.207 du 4 avril 2023 a constaté qu'il n'y avait plus lieu de statuer sur le recours en annulation.

Il est fait application des dispositions relatives à l'emploi des langues, inscrites au titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973.

III. Rectification d'erreurs matérielles

Des erreurs matérielles se sont glissées dans l'arrêt n° 256.207, précité.

Il convient de les rectifier comme indiqué au dispositif.

PAR CES MOTIFS, LE CONSEIL D'ÉTAT DÉCIDE :

Article 1^{er}.

L'article 2 du dispositif de l'arrêt n° 256.207 du 4 avril 2023 doit être lu comme suit :

« La partie adverse supporte les dépens, à savoir les droits de rôle de 400 euros, les contributions de 48 euros et l'indemnité de procédure de 924 euros accordée à la partie requérante ».

Article 2.

Le pied de page de l'arrêt n° 256.207 du 4 avril 2023 doit être lu comme suit :

« VIII-12.078 ».

Ainsi prononcé à Bruxelles, en audience publique de la VIII^e chambre, le 12 avril 2023 par :

Raphaël Born,
Florence Van Hove,

conseiller d'État, président f.f.,
greffier.

Le Greffier,

Le Président,

Florence Van Hove

Raphaël Born